

06.07.2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Naussac & Villerest : 2 ouvrages structurants du bassin de la Loire et ses affluents

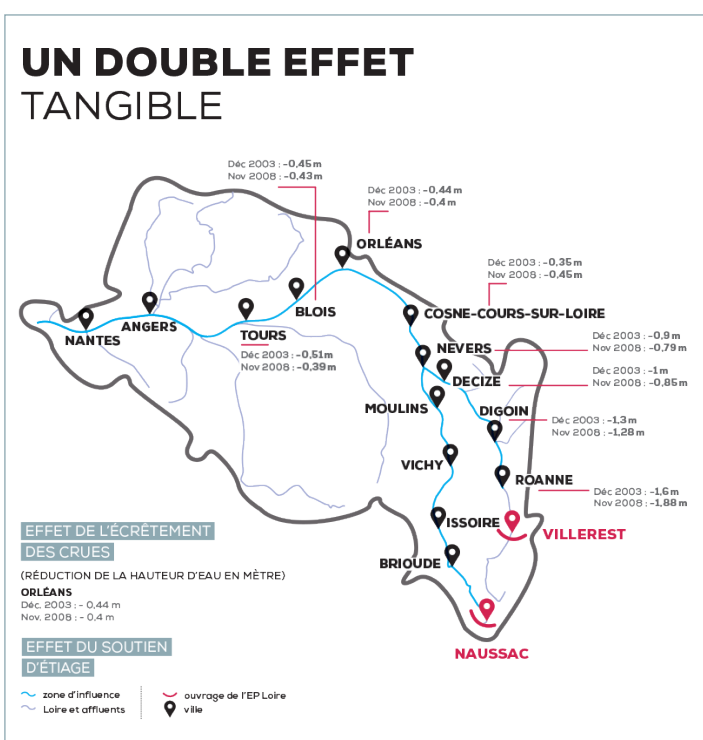
L'Etablissement est le **seul outil des collectivités – dans leur diversité – au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents**. Avec des principes de fonctionnement extrêmement simples.

- Une triple logique de solidarité de bassin, de subsidiarité entre acteurs et de mutualisation au bénéfice des collectivités.
- Une concentration sur les seules missions confiées, dans un nombre limité de domaines d'intervention.

En témoigne notamment le bénéfice retiré par les collectivités – avec l'Etablissement et ses deux barrages de **Naussac** (en Lozère) et de **Villerest** (dans la Loire) – d'un **dispositif qui a fait la preuve de son efficacité** dans le domaine de la gestion de l'eau et des risques naturels associés (sécheresse/inondation).

Grâce à la solidarité de bassin amont-aval, ces deux ouvrages **rendent aux territoires qui bordent l'Allier et la Loire des services incontestables, à un coût totalement maîtrisé**.

- Soutien de l'étiage le plus sévère (2003), de celui le plus long (2015) et de ceux récurrents ces dernières années, et plus encore les prochaines à raison des impacts du changement climatique...
- Écrêtement dans les 15 dernières années de pas moins de deux crues (2003 et 2008) dont l'intensité était du même ordre que celle de référence de 1907 !



L'implication conjointe des Régions et des Départements dans le cofinancement de ce dispositif (pour une part résiduelle d'ailleurs, compte tenu de la mobilisation de la redevance pour soutien d'étiage acquittée principalement par les industriels) **permet d'éviter des problèmes dévastateurs et les coûts colossaux correspondant**.

>>> Plus d'infos dans la nouvelle plaquette d'information disponible sur www.eptb-loire.fr

